

CONTRIBUTION DES EMPLOIS DE BIODIVERSITÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Conseil Économique, Social et Environnemental <http://www.lecese.fr> a rendu un avis en séance plénière le 14 septembre 2016 sur « Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique ». Le Bureau du CESE du 9 février 2016 a confié à la section de l'environnement la préparation d'un projet d'avis, qui a désigné Allain Bougrain Dubourg du groupe environnement et nature, comme rapporteur.

Fabienne Cru, Présidente du groupe CGT, et Isabelle Robert, conseillère du groupe de la CGT, ont participé aux travaux.

Vous trouverez les Lettres du CESE sur le site de la CGT :

<http://www.cgt.fr/Groupe-Cgt-au-Conseil-Economique.html>

L'avis

Cet avis se prononce sur la contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique. Après un état des lieux établi à partir de travaux antérieurs, il pose les enjeux d'identi-

fication et de développement des emplois dédiés ou intégrant en partie la préservation et la restauration de la biodiversité. Il aboutit à de nombreuses propositions et préconisations

en lien avec les secteurs professionnels et les acteurs concernés avec une dimension territoriale.

Les propositions essentielles dans l'avis

Poursuite de l'identification, de la cartographie et de la structuration des métiers, notamment :

- mesurer la répartition des emplois entre secteur public, privé et associatif ;
- définir clairement les contours des emplois qui contribuent à la préservation de la biodiversité ;
- veiller à ce que l'Agence Française pour la Biodiversité reprenne à son compte les missions de structuration des métiers, de l'emploi, des qualifications et certifications professionnelles ;
- réaliser des cartographies territoriales des emplois existants et en mutation.

Développement des connaissances et des compétences nécessaires, notamment :

- effort de recrutement significatif dans la recherche publique ;
- étude comparative sur l'attractivité des métiers de la recherche publique portant sur la biodiversité ;
- cartographie de l'offre de formation professionnelle ;
- construction d'une plateforme commune de la formation continue en biodiversité.

Promotion et développement de l'emploi de la biodiversité, notamment :

- inciter les régions à inclure le développement des emplois de la biodiversité en agriculture dans les projets territoriaux ;
- mobiliser les compétences existantes, notamment les acteurs de l'ingénierie publique comme privée et intégrer la qualité environnementale dans la formation initiale des architectes urbanistes et du paysage ;
- soutenir l'emploi public, associatif ou de délégation de service public, le volontariat, le bénévolat et toutes les formes d'engagement citoyen pour la biodiversité ;
- mieux intégrer et faire apparaître la biodiversité dans les données communautaires.

CONTRIBUTION DES EMPLOIS DE BIODIVERSITÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Déclaration de la CGT

Emploi et transition écologique sont des thèmes sociétaux sujets de préoccupation très importants pour nos concitoyennes et concitoyens. Ces deux enjeux doivent pouvoir interagir fortement entre eux notamment pour une prise en compte croissante des protection et préservation de la biodiversité dans notre société. Dans un cercle vertueux, l'emploi doit contribuer et bénéficier à la Transition Écologique qui, elle-même, doit pouvoir contribuer à générer et transformer les emplois de manière à répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques compatibles avec un développement humain durable qui permette de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la satisfaction de ceux de demain.

Ceci nécessite une politique publique volontariste dépassant les effets d'annonces. Cela suppose donc de budgéter les financements adéquats pour que les organismes porteurs satisfassent les ambitions affichées dans de bonnes conditions notamment en terme d'accomplissement des missions, de réponses aux besoins ainsi que de conditions de travail.

De nombreux secteurs sont acteurs de la création, du développement et de la promotion de l'emploi lié à la biodiversité dont la recherche, la formation, l'éducation et le recrutement qui sont en manque cruel de moyens. La qualification et la valorisation des emplois ou partie d'emplois concernés, leur accessibilité notamment auprès des femmes, sont autant de clés de voûte de leur développement.

L'intérêt de l'avis réside dans une approche liant enjeux quantitatifs et qualitatifs dans une dimension évolutive en corrélation avec les problématiques évoquées précédemment et conduisant à de nombreuses préconisations. Celles-ci ont pour objet d'enrichir les connaissances actuelles au travers de réalisations d'études, de conforter ou de renforcer le rôle des acteurs, notamment publics, d'impliquer les territoires dans la déclinaison et la mise en œuvre de mesures avec le souci d'une meilleure coordination et mise en commun des données et expériences.

La CGT considère que l'ensemble de ces préconisations sont de nature à

améliorer la prise en compte et le développement de l'emploi lié à la biodiversité dans la transition écologique. Elle en mesure néanmoins les limites dans un contexte de politique de baisse des dépenses publiques et de réformes pouvant remettre en cause la capacité de cohérence de l'action publique dans la conduite d'objectifs d'intérêt général.

Pour conclure, je tiens à saluer le travail du rapporteur qui a fait preuve de « stratégie d'adaptation » dans le traitement d'un sujet au demeurant difficile à circonscrire. Je remercie la présidente et les membres de la section qui ont permis un travail collectif dans un esprit constructif avec un rythme de travail très soutenu qu'a su gérer l'équipe administrative que je salue également.

La CGT a voté l'avis.

Scrutin

Nombre de votants 180 – Ont voté pour : 167 – Ont voté contre : 9 – Se sont abstenus 4.